

Appel à candidatures

pour l'attribution d'un appartement
situé au lieu-dit "Les Baumes", commune de Millau - Aveyron

La Société Civile des Terres du Larzac (SCTL) met à disposition sous forme de **prêt à usage des bâtiments sous condition d'habitation principale** au nord-est du plateau du Larzac, Aveyron.

En acceptant le contrat de prêt à usage, les nouveaux preneurs adhèrent aux choix de gestion collective de la SCTL : le preneur ne deviendra pas propriétaire du bâtiment, ce bâtiment est prêté personnellement pour une durée définie dont la fin correspond à l'âge légal de la retraite. En contrepartie de la gratuité de la mise à disposition de ce bien, le preneur s'engage à entretenir et restaurer le bâtiment. A la sortie du preneur une valeur d'usage est calculée à partir des états des lieux d'entrée et de sortie, afin de l'indemniser pour l'entretien et les travaux effectués.

I - DESCRIPTIF DE L'APPARTEMENT

Bâti SCTL

Appartement d'habitation en pierre mitoyen du bâti d'habitation de la ferme des Baumes et d'un atelier de tournage sur bois , d'une superficie habitable de 78 m² surface plancher avec des combes de 74m² (34,5m² loi Carrez) :

- 1^{er} étage pour une superficie totale de 78 m² surface plancher : cuisine, bureau, séjour, chambre, salle de bain
- 2^{ème} étage pour une superficie totale de 74 m² surface plancher (34 m² en loi Carrez) : Combles aménageables
- Une cave/garage de 32,5m²

Ce logement est complété par :

- un espace de dégagement devant l'entrée (façade nord) de 93m²
- un jardin non attenant de 1000m²



L'appartement a subi des dégradations qui nécessitent une reprise des sols et de tout le second œuvre.

Des travaux conséquents de démolition et de réhabilitation sont à prévoir.

Au vue de l'état du bâtiment le différentiel de valeur d'usage est nul

La somme à payer pour accéder à l'usage du bien est de 0€

Le dédommagement des impôts fonciers et assurances propriétaire, dû par l'usager, s'élève environ à 1 549,16 €/an.

II - CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Résidence principale.

III - ELABORATION DU DOSSIER

Il est demandé aux candidats de se présenter et d'exposer leur projet par écrit en précisant :

- les modalités de réalisation des travaux : plan, matériaux utilisés, évaluation chiffrée, type de financement envisagé ainsi que la période d'exécution.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'informations complémentaires.

Pour les **visites** prendre rendez-vous auprès du secrétariat :

06 44 31 22 15 ou societecivilederesdularzac@gmail.com

Après visite, les candidatures seront à adresser par courrier postal l'adresse suivante :

SCTL - Montredon - 12100 La Roque Ste Marguerite

Les candidatures seront closes le 2 avril 2026

Pour plus d'informations sur la SCTL , veuillez consulter le site larzac.org